

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 23 (1973)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** *Atlas administratif de l'empire français, d'après l'atlas rédigé par ordre du Duc de Feltre en 1812* [François de Dainville, Jean Tulard]

**Autor:** Bandelier, André

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Generalständen, insofern diese Hefte die verfassungsmässige Anerkennung natürlicher Menschenrechte und die Aufstellung einer Rechteerklärung durch die Generalstände fordern. Es werden nicht nur interessante Ergänzungen zu den Cahiers beigebracht, sondern es wird auch dargelegt, wie eine bürgerliche Öffentlichkeit, die durch Presse und politische Klubs charakterisiert ist, sich bildete sowie eine informierte Meinung. Sie gingen aus der Staatskrise des französischen Absolutismus und dem Einsatz der aufklärerischen Kritik hervor.

Neue Quellen erschliesst der Verfasser bei der gründlichen Analyse der parlamentarischen Auseinandersetzung in der revolutionären «assemblée nationale» über eine Menschenrechtserklärung. Vor allem scheint uns die Zeichnung des sozialen und politischen Milieus der einzelnen Redner interessant, weil daraus ein besseres Verständnis für ihre Voten erwächst.

Auf diesen Hintergründen wird die historisch-philosophische Komponente erarbeitet, rationales Naturrecht als revolutionäre Praxis, Konfrontation von Theorie und Praxis. Der Verfasser zeigt wie Naturrechts-theorie zum erstenmal in Europa öffentlich als verbindlich für soziales Handeln und politische Herrschaft anerkannt wird, zugleich sollte das Naturrecht das Wideraufleben des «ancien régime» verunmöglichen.

*Freiburg i. Ue.*

*Louis Carlen*

FRANÇOIS DE DAINVILLE et JEAN TULARD, *Atlas administratif de l'Empire français, d'après l'atlas rédigé par ordre du Duc de Feltre en 1812*. Genève, Droz, et Paris, Minard, 1973. Texte: 1 cahier in-4, 32 p. Cartes: 15 cartes 40 × 41 cm + 20 cartes 19,5 × 20 cm sous boîte. (Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV<sup>e</sup> section de l'Ecole pratique des hautes études. «Hautes études médiévales et modernes», n° 17).

Après avoir publié une *Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire* (Genève, Droz, 1971), Jean Tulard, achevant le travail du P. de Dainville, nous propose un nouvel ouvrage: l'édition d'un volumineux atlas, acheté en 1954 par la Bibliothèque Nationale de Paris et provenant de la bibliothèque du maréchal Clarke, duc de Feltre. Il ne s'agit de rien moins que de l'atlas administratif, commandé au Dépôt de la Guerre par Napoléon en 1811. Le travail fut exécuté en trois exemplaires, l'un allant à l'Empereur, le second à son ministre de la guerre, le troisième à Berthier, major général.

L'original comportait 56 cartes. Jean Tulard a réparti l'essentiel des renseignements qu'elles contenaient sur 35 cartes nouvelles d'échelle réduite. L'atlas s'ouvre sur une carte générale de l'Empire français. Suivent des sujets divers, ressortant à l'organisation de l'administration (cartes des départements, des arrondissements de Paris), aux communications (routes d'étapes et lignes télégraphiques), à l'organisation politique (députés au Corps législatif). Les cartes s'articulent ensuite autour des différents ministères. Nous trouvons d'abord celui de l'intérieur, tentaculaire, auquel peu d'objets échappaient et

qui réunissait toutes les attributions dévolues habituellement à un ministère de l'économie nationale: cartes des chambres de commerce, des marchés à grains, des sociétés d'agriculture, des divisions des mines et des inspections des ponts et chaussées. Les renseignements intéressent le ministère de la justice avec l'inventaire des cours de justice et des tribunaux de commerce. Les Finances apparaissent à travers l'organisation de l'inspection du Trésor, les conservations des forêts, les divisions de l'enregistrement et une carte des villes dont le revenu dépasse 10 000 francs. Une place importante est réservée à la Guerre et à la Marine avec les cartes des divisions militaires, de la direction générale des revues et de la conscription, des directions de l'artillerie, des légions de la gendarmerie, de l'administration des poudres et salpêtres, avec celles des écoles navales et des arrondissements forestiers de la marine. Les questions de police générale ne sont pas oubliées: arrondissements de la police générale, inspections de la librairie. Dans un régime où l'idéal militaire imprégnait les institutions, l'enseignement avec l'Université impériale et les cultes catholique, luthérien, calviniste et juif apparaissent sous la forme rigide que leur a assignée l'Empereur. Enfin, trois cartes marquent l'abandon partiel de l'idée égalitaire, concrétisé par la naissance d'une nouvelle noblesse: inventaire des palais impériaux, des cohortes de la légion d'honneur et des sénatorerries.

Par sa présentation cartographique, l'ouvrage apporte à l'historien des institutions impériales une vue synthétique des problèmes. Il reste également, malgré les modifications apportées par ses éditeurs, document historique, et témoigne de la manière avec laquelle les affaires étaient conduites par l'Empereur. Pourtant, par ses simplifications extrêmes, vu le peu d'éléments d'identification fournis, il n'évite pas le risque de confusions. Nous regrettons d'autre part que l'on ne se soit pas davantage détaché de l'original: des audaces cartographiques plus grandes rendraient la lecture plus aisée et éclaireraient mieux les situations. L'ensemble constitue néanmoins une somme respectable, ne serait-ce que pour les notices qui accompagnent chacune des cartes et qui apportent les précisions fondamentales sur les institutions, d'autant plus que les généralisations hâtives, inhérentes à la brièveté du texte, sont corrigées à chaque fois par des références bibliographiques bien choisies.

L'historien suisse y retrouvera les départements du Léman, du Simplon, les arrondissements de Delémont et de Porrentruy, replacés dans une perspective d'ensemble, ce qui assurément ne manquera pas de suggérer de fructueux développements.

Nous connaissons déjà le rôle de la carte comme instrument essentiel du génie militaire de Napoléon. L'historien dispose désormais de l'outil de son travail journalier pour gouverner la France et les provinces conquises.

*Neuchâtel*

*André Bandelier*